L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 17 JUILLET 1878. 51me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI 17 JUILLET 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par D. E. Morphy & Son, aux Nos 108 et 110 rue des Magasins—faïence jaune, verrerie, etc.

Faïence jaune, de granit et verrerie. —Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Faïence jaune de granite et verrerie. —Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Qui perd ? Qui gagne ?

Maintenant que nous avons sous les yeux le traité de Berlin tout entier, nous pouvons dire au juste qui perd et qui gagne à cet arrangement et, en définitive, qui paye les pots cassés. La puissance qui les paye est celle qui ne voulait pas la guerre et contre qui elle a été faite, et les Etats qui en profitent sont justement ceux qui l'ont commencée et finie. Ces Etats avaient-ils raison de faire la guerre à la Turquie ? Oui, la raison existait pour l'Herzégovine, la Bosnie et la Servie. Ces provinces voulaient leur indépendance complète et elles l'ont obtenue. Une guerre d'indépendance est toujours justifiée quand on a les moyens de la faire ou quand on compte sur l'appui de quelqu'un à même de le donner. L'Herzégovine voulait être libre. C'est un droit inhérent à tout peuple subjugué et qui souffre. N'ayant pas la force d'appuyer son droit, elle a compté sur l'intervention ordinaire presque classique de la Russie,—intervention qui a tardé mais qui est venue encore à temps pour faire triompher les vœux de cette province restée complètement turque par la manière dont elle était gouvernée. Le même raisonnement peut s'appliquer à la Servie. Cet Etat bien que jouissant d'une administration autonomique et nommant librement ses princes, n'en était pas moins encore sous la suzeraineté du Sultan et lui payait tribut. Il a voulu faire cesser des rapports tout à la fois ignominieux et coûteux, et il y est parvenu avec l'appui de la Russie qui est venue tout aussi bien à temps pour lui que pour les autres. La Servie gagne à cette guerre son indépendance complète, sa libération de tout tribut et un arrondissement de territoire qui la dédommage amplement des sacrifices d'argent et d'hommes qu'elle a dû faire dans le principe, alors qu'elle luttait à elle seule contre les premières et les meilleures armées de la Turquie. De ce côté, le gain est clair et la perte est claire aussi. C'est toujours l'empire Ottoman qui paye. Il n'y a plus pour lui de Danube ni de places fortifiées au nord des Balkans.

L'Herzégovine et la Servie ont donc bien fait de se battre puisqu'elles sont récompensées de leurs frais et de leur courage. Elles sont en outre à jamais délivrées du voisinage de leur ennemi qui aurait, pour les atteindre de nouveau, à traverser toute une vaste province sur laquelle il ne pèsera plus que par un vain titre de suzeraineté. On sait sur les bords du Danube, ce que ce titre signifie. Ce titre en est un de décadence, c'est le titre qui précède la fin ; c'est la pillule dorée qui ne sauve pas le malade. C'est la pillule qui fut donnée autrefois à la Turquie lorsque les empereurs Alexandre I et Nicolas lui prenaient successivement la Bessarabie, la Moldavie et la Vallachie. Ces provinces avaient commencé ainsi et depuis longtemps elles se sont soustraites au gouvernement des pachas. Par conséquent elles ne pouvaient gagner et n'ont pas gagné à cette guerre autant que la Servie, mais elles n'y perdent rien, le bas Danube étant délivré pour toujours de la présence des batiments de guerre turcs, présence qui était une menace perpétuelle et une cause d'effroi. Aujourd'hui toutes ces provinces sont libres, aussi libres que la Buckovine, la première province détachée de l'Empire, puis qu'elles forment des Etats autonomes, indépendants et maîtres d'eux-mêmes sous la protection de l'Europe.

Eh bien, il en sera de même un jour pour la Bulgarie qui entre à son tour dans la carrière révolutionnaire avec l'appui des Grandes Puissances. La Bulgarie aura aussi la libre navigation du Danube et disposera de Silistrie. Plevna, Rustchuk, Shumla, Varna et de toutes les forteresses turques au nord des Balkans. Les Turcs déploreront longtemps la perte de Schumla et de Varna, ces deux grands boulevards de leur empire en Europe, boulevards qui ne leur reviendront jamais. C'est là une de ces blessures qui saignent toujours et que rien ne peut fermer.

Mais leur perte ne s'arrête pas aux Balkans ; elle va au-delà et si elle ne consiste pas en territoire, elle consiste en une privation d'autorité administrative sur ce qu'on appelle maintenant la Roumélie Orientale. La Roumélie Orientale ! c'est le cœur de l'Empire, c'est comme qui dirait Philippopolis, Andrinople, Andrinople, cette première capitale de Mahomet II, bien que le traité ne définisse pas les limites de cette nouvelle province. Philippolis et Andrinople sont là, dans ce périmètre. Nous ignorons si ces deux villes font partie de la Roumélie. En tout cas, elles seraient limitrophes, ce qui est peu rassurant pour le reste, le très petit reste de l'empire ottoman en Europe.

Tout cela au fond ressemble assez au traité de San Stefano car la Russie n'avait pas dit qu'elle voulût englober d'un seul coup tous les Etats de la Porte. Nous ne voyons pas que, même à défaut de l'Angleterre et de la France, l'Allemagne et l'Autriche l'eussent permis. L'Angleterre a fait beaucoup de train et de bruit, et en définitive, la Porte, par le traité de Berlin est dépouillée de ses plus belles provinces. Il est vrai que ces provinces ne vont pas à la Russie, mais le traité de San Stefano ne les prenait pas non plus. Il n'en restera pas moins acquis à l'histoire, que tout ce revirement dont la civilisation et le christianisme vont profiter, est dû non à l'Angleterre, qui voulait l'empêcher, mais à la Russie, à la Russie seule qui a versé dans ce but son sang et ses trésors.

Maintenant quel est le résultat de la guerre en Asie ? ce résultat est entièrement favorable à la Russie qui y conserve à peu près toutes ses conquêtes, Kars, Ardahan et Batoum. Il est vrai qu'elle devra démolir les fortifications de cette dernière place, mais c'est là un très petit déboire, attendu qu'aujourd'hui les fortifications s'improvisent, surtout quand on n'a devant soi pour obstacles que des hordes asiatiques.

En conséquence, la Russie qui connait mieux ces hordes que lord Beaconsfield n'a fait aucune objection à cette condition de démolition qui ne vaut pas la peine qu'on en parle. Par le traité de Berlin, la Russie est donc, avec le consentement de l'Europe, établie légalement au cœur de l'Arménie, bien qu'elle s'y soit établie par le moyen peu scrupuleux de la guerre.

L'Angleterre, il est vrai, comme protectrice du reste de l'Empire des Sultans et des Arméniens, obtient, par un traité particulier et moyennant tribut, possession de l'île de Chypre ; mais, cette île est éloignée de l'Arménie, et les forces russes auraient le temps de s'emparer de toute la contrée, avant que les Anglais pussent y envoyer une armée. C'est donc une terrible charge que lord Beaconsfield a fait prendre à son pays, car au moindre cri d'alarme du simulacre de Sultan qu'on souffle à Constantinople, il faudra dépêcher des navires et des soldats vers les ports menacés par la Russie qui aura derrière elle et à sa portée toutes les ressources de son vaste empire, empire réellement inépuisable et dont les armées se battent comme on sait, surtout comme les Anglais le savent depuis la bataille d'Inkerman.

THE GULF CITIZEN.—Tel est le titre d'une excellente revue mensuelle, dévouée à la littérature et à toutes les matières qui sont d'un intérêt général. Le 3e numéro a déjà paru et nous y remarquons un choix supérieur d'articles dont les titres sont de nature à piquer vivement la curiosité, tels que: "A Love Lesson," "Country Life in Greece," "Misunderstood," "The French Stage," "Egyptian Justice," "Chalis or Manners of the Day," "A Novel from the French" et quantité d'autres auxquels nous renvoyons nos lecteurs. Le "Gulf Citizen" est publié à Mobile, Ala., sous la direction de M. T. C. De Leon à qui nous adressons nos bien sincères félicitations.

QUARTERLY REVIEW. — L'éditeur de cette Revue nous prie de dire qu'afin de rendre son œuvre continue, il a jugé absolument nécessaire de s'absenter temporairement de cette ville, pour étendre la circulation de sa revue, et à son retour il espère pouvoir la faire servir régulièrement à ses souscripteurs. En attendant il désire adresser ses remerciements à tous ceux qui l'ont soutenu dans son entreprise à la Nile-Orléans, pour l'intérêt bienveillant qu'ils lui ont manifesté et la patience dont ils n'ont cessé d'user envers lui.

LE SOUS-COMITÉ D'ENQUÊTE DU CONGRÈS.

TREIZIÈME SÉANCE.

Mardi, 16 juillet.

La séance est ouverte à onze heures. Le comité est au complet.

M. W. A. STRONG, SECRÉTAIRE D'ETAT, revient occuper le siège des témoins et passe à M. Blackburn le résultat de l'élection dans les wards 2, 11 et 7 de la paroisse d'Orléans.

Le tableau du poll du 3me precinct du 7me ward est accompagné d'une protestation de M. Gandolfi, sous-surintendant d'élection.

Plusieurs des tableaux de polls du 2me ward sont également accompagnés de protestations.

TÉMOIGNAGE DE M. JOHN CLEGG.

Le témoin est secrétaire du sénat, habite la paroisse Lafayette depuis 1874 et y exerce la profession d'avocat.

M. G. L. Beazy, surintendant d'élection, ne pouvant que signer son nom, pria le témoin de dresser le tableau; c'est le même que M. Beazy apporta à la Nile-Orléans. Le témoin fit le voyage avec lui.

Q.—Savez-vous si M. Beazy présenta ce tableau au returning board ?

R.—S'il le présenta, il lui fut rendu, car il en dressa un autre.

Q.—Le tableau qui est devant vos yeux est-il le même que celui que vous avez dressé ?

R.—Non, monsieur ; celui que j'ai dressé fut certifié devant le greffier de la cour de district, M. Auguste Monnier ; il contenait trois polls de plus et ces polls donnaient quatre cents voix de majorité aux démocrates.

Q.—Le premier tableau—celui que vous avez dressé—était-il accompagné d'une protestation ?

R.—Non, monsieur, mais celui que j'ai devant moi est accompagné d'une protestation. Il était question, dans celle-ci, de deux polls; le returning board en rejeta trois.

Le témoin déclare que ces polls avaient donné de fortes majorités aux démocrates.

—Répondant à une question de M. Cox, M. Clegg déclare qu'il apprit, vers la fin de décembre 1876, par la voie des journaux, que le tableau avait été changé.

Q.—Quelle était la date du tableau que vous avez dressé ?

R.—Le 14 novembre.

Le second tableau porte la même date.

M. Cox—Etes-vous sûr de la date ?

Le témoin.—Oui, monsieur.

M. Cox.—Pourquoi M. Beazy s'adressa-t-il plutôt à vous qu'à un autre pour dresser le tableau ?

Le témoin.—J'étais l'ami d'un de ses greffiers, et il savait que j'étais capable de m'acquitter de la besogne d'une manière satisfaisante. Cette raison lui suffit, je crois.

TÉMOIGNAGE DE M. E. J. REYNOLDS.

M. Reynolds demeure à Donaldsonville. Il était ami intime de M. D. A. Weber. Il était, avant l'élection, à St-Francisville, où il travaillait à l'imprimerie du *Ledger*, journal de M. D. A. Weber.

Il a vu Mme Jenks à Donaldsonville, en juillet 1877, chez M. E. L. Weber. Elle lui demanda s'il ne croyait pas que M. D. A. Weber avait la lettre de John Sherman sur lui le jour où il fut tué ; le témoin répondit qu'il n'en savait rien.

Q.—Avez-vous entendu de conversation entre Mme Jenks et Mme D. A. Weber ?

R.—Non, monsieur.

Q.—Vous étiez ami intime de M. D. A. Weber, n'est-ce pas ?

R.—Oui, monsieur.

Q.—L'avez-vous jamais entendu parler de l'élection de 1876 et de protestation au sujet de l'élection ?

R.—Il a déclaré, en ma présence, que l'élection avait été loyale et qu'il n'avait pas l'intention de protester.

M. Cox.—Le [illegible] paraît-il de paraître après la mort de M. D. A. Weber ?

R.—Oui, monsieur. Le frère du défunt était à la Nile-Orléans à l'époque.

Le témoin dit qu'il travaille au *Chief*, de Donaldsonville ; ce journal était républicain avant 1876 ; il est indépendant depuis l'élection.

Q.—Avez-vous jamais [illegible] parler de la lettre [illegible] Sherman à M. D. A. Weber ?

[illegible] monsieur.

M. [illegible] ne sait rien du tableau des [illegible] par M. D. A. Weber. [illegible] travaillait dans une chambre du [illegible] à deux ilets du bureau du [illegible]

TÉMOIGNAGE DE M. J. W. ARMSTEAD.

M. Armstead est homme de couleur. Il habite la paroisse St-Jacques ; il demeurait, avant 1876, à West Feliciana, où il fut commissaire d'élection du 12e ward.

Après l'élection, il vint, avec d'autres citoyens de la paroisse, à la Nile-Orléans, où il fit un *affidavit*.

M. Stenger passe le papier au témoin, qui reconnaît sa signature.

Q.—Savez-vous ce que contenait l'affidavit ?

R.—Non, monsieur ; je ne l'ai pas lu et on ne me l'a pas lu après que je l'eusse signé.

M. Armstead est prié de lire le document. Il nie avoir déclaré qu'il avait entendu des blancs s'écrier que si les gens de couleur ne votaient pas avec les démocrates ils seraient forcés de quitter la paroisse ; qu'il avait vu des démocrates prenant note des hommes de couleur qui votaient avec les républicains; que le marshal des Etats-Unis avait été obligé de rétablir l'ordre.

Le témoin déclare qu'avant l'élection de 1875, il a vu des hommes armés parcourant la paroisse ; ces hommes étaient commandés par le capitaine Powers. Il ne les a pas entendus intimider les républicains de couleur dans un intérêt politique. Leur but était d'empêcher le vol de la graine de coton.

C'est à cette époque-là que le témoin se réfugia à St-Francisville, par prudence, car il ignorait ce qui allait se passer.

Q.—Avez-vous dit à celui qui rédigeait l'affidavit que M. Barrow avait menacé vos jours ?

R.—Non, monsieur.

Q.—Avez-vous déclaré au greffier que des familles avaient été forcées de quitter la paroisse parce qu'elles avaient voté avec les républicains ?

R.—J'ai pu le déclarer, mais je ne le savais pas personnellement ; on me l'avait dit.

Q.—Si l'affidavit, tel qu'il est sous vos yeux, vous avait été présenté à l'époque où il fut rédigé, l'auriez-vous signé ?

R.—Non, monsieur. Je n'aurais pas pu dire qu'on avait menacé de me tuer.

M. Armstead ne sait pas si les chefs républicains désiraient l'abstention des électeurs de couleur afin d'avoir un prétexte pour rejeter le vote de West Feliciana, mais il sait que les citoyens de couleur se joignaient aux démocrates et que les meneurs de la Nile-Orléans voyaient le danger de perdre la paroisse.

Les observations du témoin s'appliquent à West Feliciana seulement.

Q—Pour quels candidats avez-vous voté en 1876 ?

R—Pour les candidats républicains.

Q—Craigniez-vous les conséquences de ce vote et de vos fonctions de commissaire d'élection ?

R—Non, monsieur.

M. Armstead sait que les chefs républicains ont tenté d'engager M. D. A. Weber à présenter une protestation et que M. Weber s'y est refusé. Il tient ce renseignement de M. Weber lui-même.

Il a entendu beaucoup de ceux qui ont signé des affidavits, en même temps que lui, à la douane, se plaindre de ce qu'on leur eût fait dire, dans les documents, beaucoup plus qu'ils n'avaient déclaré.

La famille du témoin habite encore West Feliciana, qu'il considère toujours comme sa résidence, bien qu'il travaille à St-Jacques.

Q—Quels étaient les chefs républicains de la paroisse ?

R—MM. D. A. Weber, Swayze et moi.

Q—Les *preachers* se joignirent-ils aux démocrates ?

R—Beaucoup d'entre eux.

Q—Leur co-opération contribua-t-elle à gagner le vote des hommes de couleur ?

R—En grande partie ; la question des écoles y contribua aussi. Les votants de couleur se plaignaient de l'emploi qu'on avait fait des sommes destinées à l'entretien des écoles publiques.

M. Cox—Pourquoi n'êtes-vous pas revenu à West-Feliciana à l'époque où vous n'aviez pas de travail à St Jacques ?

Le témoin—Je n'y tenais pas.

M. Armstead dit qu'il a été membre de la Législature durant quatre ans, juge de paix et membre du bureau des écoles.

M. Cox—Faisiez-vous partie du bureau des écoles de West-Feliciana lorsque les gens de couleur se plaignaient de l'emploi des fonds ?

Le témoin—Oui, monsieur.

(Hilarité.)

M. Cox—Navez-vous pas été forcé, en octobre 1875, de vous réfugier dans les cyprières ?

Le témoin—Non, monsieur, ni en octobre, ni jamais.

M. Cox—Ne l'avez-vous pas déclaré dans votre affidavit ?

Le témoin—Je ne l'ai pas dit à celui qui écrivait les affidavits.

M. Cox—N'avez-vous pas dit au greffier que la présence d'une vingtaine d'hommes près du poll du 12ème ward était de nature à effrayer les électeurs de couleur ?

Le témoin—Non, monsieur.

M. Cox—Vous nous l'avez dit.

Le témoin—Je l'ai dit ici, mais je ne l'ai pas dit au greffier.

M. Cox—Avez-vous causé avec M. E. L. Weber au sujet de votre affidavit ?

Le témoin—Non, monsieur, j'ai vu M. Weber, dimanche dernier ; c'est la première fois que je le voyais depuis quatre mois.

M. Cox—Par qui avez-vous été sommé de comparaître devant le comité ?

Le témoin—Par M. St-Martin, de la paroisse Ascension.

M. Armstead a rencontré plusieurs messieurs à la Nouvelle-Orléans; M. Cox lui demande s'il ne peut pas les lui nommer; il répond que non. Il ne s'est pas entrenu avec eux relativement à la déposition qu'il devait donner devant le comité.

M. Cox.—Comment, alors, êtes-vous venu à dire le contraire de ce que contient l'affidavit ?

Le témoin.—J'avais vu l'affidavit imprimé. Il se peut que j'en aie causé avec plusieurs personnes.

M. Cox.—Quelqu'un s'est-il engagé à vous donner une récompense ?

Le témoin.—Personne.

Le témoin travaille à St Jacques parce que les salaires y sont plus élevés et que les paiements s'y effectuent tous les mois. Il craignait, en 1877, des ennemis personnels qui demeurent à West Feliciana.

M. REYNOLDS EST RAPPELÉ.

M. D. A. Weber ne lui a jamais dit qu'il eût présenté une protestation ni les raisons pour lesquelles il en avait présenté une.

TÉMOIGNAGE DE M. ANDREW DUNCAN.

C'est un homme de couleur. Il demeure à St-Jacques depuis septembre 1877. En 1876, il habitait West-Feliciana et appartenait au parti républicain, dont il fut membre dès qu'il eut le droit de suffrage.

A l'élection de 1876, il a voté, à St-Francisville, pour les républicains. De quatre à cinq cents électeurs de couleur s'étaient joints aux démocrates. Les démocrates avaient, avant l'élection, des assemblées et des processions aux flambeaux ; un grand nombre d'hommes de couleur y figuraient ; il n'y a pas vu de femmes et d'enfants de couleur. Il n'y assistait point parce qu'il était républicain.

La co-opération des gens de couleur porta le témoin à croire que les démocrates triompheraient à West Feliciana. Les républicains se plaignaient de la conduite des autorités républicaines de la paroisse et de l'Etat.

En novembre 1876, on amena M. Duncan à la Nile-Orléans ; il fit un affidavit à la douane. Il ne sait ni lire ni écrire. Il signa le document sans l'avoir lu et sans qu'on le lui eût lu.

Q—Dites-vous au greffier d'écrire ce qu'il voulait ?

R—Non, monsieur. Je pensais qu'il écrirait ce que je lui dirais.

M. Stenger lit le papier au témoin, qui déclare n'avoir point parlé de bandes d'hommes armés parcourant la paroisse, le jour et la nuit, et forçant les républicains de se joindre aux clubs démocrates. Il n'avait pas vu d'hommes armés, depuis 1875. Il nie avoir déclaré que Gilbert Carter, homme de couleur, ou tout autre, avait été obligé, la corde au cou, de se faire inscrire sur la liste d'un club démocrate. Il n'aurait pas signé le document s'il avait su qu'on l'y faisait tenir un pareil langage.

Le témoin n'a pas entendu M. Charles Barrow s'écrier que les propriétaires chasseraient de chez eux tout homme de couleur qui voterait pour les républicains.

Les républicains, continue le témoin, avaient une majorité de mille voix avant 1876, mais je n'ai pas dit que si l'élection avait été paisible et loyale, en 1876, ils auraient eu cette majorité. Je ne me rappelle pas qu'il y ait eu de désordres à cette époque-là. Les *bulldosers* n'ont menacé ni mes jours ni les jours de ceux qui sont venus déclarer à la Nouvelle-Orléans, que l'élection n'avait pas été paisible et loyale à West-Feliciana.

M. Stenger.—Je vous demande encore si vous, auriez signé l'affidavit tel que je viens de vous le lire ?

Le témoin.—Non, monsieur.

—Répondant, aux questions de M. Cox, M. Duncan déclare que l'homme qui lui remit l'assignation lui dit que le but de l'affidavit était de maintenir les républicains au pouvoir.

M. E. L. Weber était un des chefs républicains et briguait le poste de sénateur. Plusieurs autres témoins de couleur vinrent à la Nile-Orléans, sur le même bateau que M. Duncan.

Le témoin a entendu parler, en 1875, de vols de graine de coton et de l'organisation connue sous le nom de *regulators*. Il a vu le colonel Powers à la tête de dix hommes à cheval et armés.

M. Cox.—Vous rappelez-vous ce que vous dites au greffier qui rédigea l'affidavit ?

Le témoin.—Je ne m'en souviens pas.

M. Cox serre M. Duncan de près, mais ne peut rien tirer de plus de lui.

M. Cox.—Vous avez signé l'affidavit, n'est-ce pas ?

Le témoin.—J'ai fait une marque, mais on ne m'a pas lu le papier.

M. Duncan ne se souvient pas d'avoir parlé au greffier des regulators de West Feliciana. Il entend par bulldosers ceux qui allaient, la nuit, frapper aux portes des maisons pour effrayer les gens.

—Répondant aux questions de M. Stenger, le témoin dit qu'il connaissait M. D. A. Weber, qui lui apprit, après l'élection, la défaite des républicains. M. Weber ajouta qu'il s'était entretenu avec MM. Sherman et Packard ; qu'il avait fait tout ce qu'il avait pu pour M. Packard et pour M. Hayes ; qu'il aurait sa récompense et que le témoin aurait la sienne.

M. Duncan répond à M. Cox que ce n'est pas M. E. L. Weber qui lui a parlé de cette conversation avec M. D. A. Weber ; il ne se souvient pas de ce qu'il a dit au greffier, mais est sûr qu'il ne lui a pas dit ce que contient l'affidavit.

TÉMOIGNAGE DE M. STEWARD.

M. Steward est homme de couleur. Il habite la paroisse St-Jacques depuis octobre 1876. Sa mère et ses sœurs demeurent à West Feliciana.

Après l'élection, il a fait un affidavit à la douane, en même temps que MM. Armstead, Duncan et d'autres dont il ne se rappelle pas les noms. On le fit entrer dans une chambre où se trouvaient une vingtaine d'hommes de couleur. Plusieurs messieurs écrivaient à une table ; ils écrivirent quelque chose et lui demandèrent de signer le papier.

Q—Vous posa-t-on des questions ?

R—Non, monsieur, et comme je ne sais pas écrire, on me fit toucher la plume.

Le témoin nie avoir déclaré qu'il y eut eu des désordres à West-Feliciana et que les votants républicains eussent été intimidés dans le courant de l'été de 1876 ; il ne peut pas avoir dit que les neuf-dixièmes des votants de couleur, s'ils n'avaient pas été frappés de terreur, auraient voté avec les républicains, car beaucoup d'entre eux étaient, comme lui, devenus membres de clubs démocrates ; il n'a point parlé de la pendaison de Gilbert Carter et d'un autre républicain.

Q—Qu'aves-vous donc dit à ces messieurs de la douane ?

R—Rien, monsieur.

(Hilarité générale.)

Le témoin ajoute que Gilbert Carter était, à l'époque de sa mort, membre d'un club démocrate.

Les démocrates n'ont jamais menacé le témoin de le tuer s'il n'abandonnait pas le parti républicain ; M. Charles Barrow n'obligeait aucun votant de couleur à se joindre aux clubs démocrates.

Le témoin ne s'est jamais mêlé de politique ; il a constamment travaillé dans les champs. Les blancs et les noirs assistaient aux assemblées et aux *barbecues* ; des femmes de couleur y assistaient.

Le témoin ne savait pas qui triompherait à l'élection. Les votants de couleur commencèrent à se joindre aux démocrates en juin ou juillet 1876. En 1874, des électeurs de couleur votèrent avec les démocrates.

—M. Steward déclare, dans le contre-examen, qu'il a vingt-un ans ; il réside à St-Jacques, mais va, de temps en temps, à West Feliciana, où sa mère et ses sœurs demeurent ; il y était il y a deux semaines. Il est beau-frère de M. Armstead, dont nous donnons la déposition plus haut ; il n'a causé politique ni avec lui ni avec M. Duncan avant de se présenter devant le comité. Le marshal des Etats-Unis qui était venu le chercher à West Feliciana, l'informa qu'il était cité par MM. Kellogg et Jenks. M. Steward n'a jamais entendu poser de questions aux témoins qui étaient à la douane ; les messieurs écrivaient, les hommes de couleur écoutaient, puis signaient.

Q.—Comment n'essayâtes-vous pas de savoir ce que disait l'affidavit ?

Le témoin.—Je le demandai au monsieur, mais il me répondit qu'il n'avait pas le temps de causer. (Hilarité générale.)

M. Steward a entendu parler de *bulldosing*, mais n'en a jamais vu ; il a entendu parler de la dispersion des marchands de graine de coton, mais n'a pas entendu les hommes de couleur exprimer des craintes au sujet de l'exercice du droit de suffrage.

M. ARMSTEAD EST RAPPELÉ.

Il ne reconnait pas sa signature sur un affidavit que lui présente M. Cox.

M. Cox.—N'avez-vous pas signé, en qualité de témoin, quand M. Duncan a donné son témoignage ?

Le témoin.—Je ne m'en souviens pas; je ne le crois pas.

Le comité s'ajourne à ce matin, mercredi, à dix heures et demie.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Lafayette Advertiser* publié à Vermillonville :

—Les récoltes de cette année dans notre paroisse, continuent à promettre une abondance qui n'a jamais été surpassée auparavant.

Nous avons dernièrement eu, en plusieurs fois, la confirmation que des préparatifs et contrats passés entre la compagnie du chemin de fer Morgan dont Mr C. A. Whitney est président, afin d'étendre les travaux du chemin depuis la Baie allant à l'ouest. La charte en vertu de laquelle les travaux de la compagnie sont actuellement en opération a été accordée par la législature et approuvée le 8 mars 1877. Il y est stipulé que les travaux devront commencer dans le courant de la première année. Quarante milles devant être complétés à partir de la Baie pendant la seconde année, autant la troisième et quatrième années, et trente milles la cinquième année. A défaut de se conformer à ces conditions les droits et privilèges accordés par la charte seraient forfaits dans les parties non complétées.

Dans le but de se conformer à la lettre de la loi et aussi pour conserver leur charte, la Compagnie fit faire quelques travaux de peu d'importance et cela avant l'expiration de la première année.

L'impulsion du moment semble indiquer que la Compagnie a réellement l'intention de finir les premiers quarante milles avant le 8 de mars prochain. Soit que les travaux soient poussés plus loin, plus rapidement, c'est ce que le temps nous prouvera.

Le *Marksville Bulletin* nous apprend que les fruits et les légumes abondent dans la paroisse. Les récoltes d'une autre part donnent les plus belles promesses. Le riz pousse vigoureusement ; le rendement du mais a été extraordinaire. Les herbes avaient envahi le coton à la suite de fortes pluies, mais tout a été remis en état et les planteurs comptent sur de beaux profits. Les gros-becs pullulent dans les marais, les denrées nécessaires à l'alimentation sont bon marché ; l'état sanitaire ne laisse rien à désirer. En somme, la situation est excellente.

LA FÊTE DU 30 JUIN.

DISCOURS DE M. DE MARCÈRE

A la grande fête nationale du 30 juin, dont le principal incident a été l'inauguration solennelle de la Statue de la République, M. de Marcère a prononcé le discours suivant :

Messieurs,—C'était une pensée digne des hommes éminents qui ont conçu le vaste plan de l'Exposition que d'y placer l'image de la Patrie. La voici sous la forme que lui a donnée un grand artiste et avec les attributions que nous désirions pour elle. Elle est noble et simple, calme et forte, elle est assise et reposée.

Bien souvent nos artistes, nos orateurs et nos poëtes l'avaient dépeinte, telle que les passions de leur temps la représentaient à chaque période de notre histoire. L'image changeait, l'âme est restée la même, l'âme de la France dévorée de nobles désirs, amoureuse de belles choses, ardente à la justice et généreuse ; parfois troublée pourtant et agitée par les idées et par les passions de la grande Révolution française.

Mais il semble aujourd'hui que la patrie est apaisée. La France voit ses aspirations à la justice bien près d'être satisfaites. Elle se complait dans sa liberté. Hier, en voyant passer, sous les armes, ses nobles enfants, elle se contemplait dans sa force. Aujourd'hui, elle jouit de sa puissance féconde et, sans orgueil, mais avec cette joie expansive qui lui sied si bien elle se sent toujours digne d'elle-même et elle goûte le bonheur de se voir revivre.

C'est qu'en effet, Messieurs, nous pouvons le dire de nous :

Les temps sont accomplis. La société française telle que l'a faite la Révolution, a pris sa forme naturelle (Applaudissements) et elle s'y trouve bien, en dépit de quelques détracteurs, qui, en continuant un rôle ingrat, étonnent ce pays du bon sens et de la raillerie. (Applaudissements.)

Est-ce à dire pourtant que depuis quatre-vingts ans la France n'ait jamais été grande par les œuvres, puissante par le génie des recherches et de la science et animée de grands desseins ?

Non, sans doute, le monde a vu d'autres manifestations de la vitalité et de la grandeur de notre pays. Mais aux époques les plus brillantes de cette courte et dramatique histoire de près d'un siècle, il a manqué une chose dont les peuples ont surtout besoin ; il a manqué la quiétude que donne le sentiment de la durée et de la stabilité. (Applaudissements.)

Chartes écrites, constitutions, serments, énergiques efforts d'esprits supérieurs et sincères, rien n'a pu donner la tranquillité à notre nation, tant qu'elle n'a pas eu la jouissance entière de ses droits qu'elle avait proclamés dans la déclaration de 1789. (Applaudissements).

Rien ne pouvait lui rendre la paix tant qu'elle se déchirait elle-même et refusait, avec une sorte de fureur domestique, à un mutuel accommodement, Temps douloureux, pendant lesquels l'impérieuse et droite logique du génie national, pliant les faits aux principes, suivait son chemin, luttes funestes, fertiles pourtant en sacrifices dont les générations qui en profitent doivent se souvenir; désastres enfin où nous crûmes voir sombrer la France, mais d'où elle se relève avec la volonté de mieux vivre et de jouir en paix d'institutions qui l'honorent et qu'elle a si chèrement conquises.

Oui, messieurs, la République a pris possession du sol même d'où elle est sortie. Jusqu'alors un parti avait seul soutenu sa cause ; aujourd'hui, après ce long enfantement et par une transformation lente, successive, rendue complète par mille causes, le parti est devenu nation. (Applaudissements).

Ce n'est plus le temps où, comme aux premiers jours de la Révolution, sur cette place même où nous sommes, les Français, à qui l'enthousiasme du moment cachait les difficultés de la tâche à peine entreprise, s'unirent pour un jour et se trouvèrent dès le lendemain livrés aux divisions que les droits contestés, les passions soulevées et les intérêts fomentent.

C'est vraiment cette fois la fête de la fédération que nous célébrons ici, car l'œuvre commencée par nos pères est finie.

Plus de vaincus ni de combattants: La République française est comme les souverains, elle ne se souvient plus des blessures faites ni des injures reçues. Elle a confiance en son droit, elle a retenu les leçons de l'expérience; elle a grandi par les épreuves; elle est forte et clémente.

Ailleurs elle reprend sa place parmi les nations; chez elle, elle ne s'offre pas comme un modèle et, toutefois, dans ce Paris qu'on ne peut s'empêcher d'admirer soit que l'on considère ou ses arts, ou sa politique, où son industrie, elle peut, non sans quelque fierté, montrer au monde l'état de sa civilisation.

La République, par la supériorité de ses principes, s'était emparée des esprits ; c'est par les services qu'elle rend, c'est par la sagesse et l'esprit libéral qui l'anime, c'est par les adhésions presque générales des citoyens qu'elle a conquis depuis huit ans le droit de régner. Ce droit, tant que la souveraineté nationale le maintiendra, nul ne saurait le contester. (Applaudissements.) Aussi la nation, car c'est elle qui gouverne, (Applaudissements), se prend-elle, par un instinct de conservation propre aux sociétés comme aux individus, à détester les divisions qui l'ont pendant si longtemps déchirée et qui pourraient de nouveau menacer sa sûreté.

La France ne comprendrait plus que l'on vécut sur le sol de la patrie, en frères ennemis, parce qu'elle a la volonté que tous les droits et tous les intérêts soient respectés, défendus, et parce qu'elle sait qu'ils le sont. (Applaudissements.)

Décidée à assurer à tous les citoyens les bienfaits de la liberté, laquelle protège tous les droits, elle demande à ses enfants la concorde et elle exige d'eux l'obéissance à ses lois. Elle veut peu à peu refondre les désaccords anciens dans un sentiment de joie et de fierté, qui, depuis le premier jour de l'Exposition universelle, remplit les cœurs.

Elle s'en réjouit et se complait à donner à ses hôtes étrangers qui viennent la visiter avec un abandon plein de courtoisie confiance (Applaudissements) le spectacle de son union, de sa richesse et de sa brillante fécondité.

Voilà, messieurs, la République que nous servons avec un dévouement sans mérite pour des Français qui aiment le pays. (Applaudissements.)

En ce jour de fête vraiment nationale, groupés autour de notre drapeau, c'est elle dont nous saluons l'image, en répétant du fond de l'âme ce double cri : Vive la France ! Vive la République !

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 17 juillet. —Temps : clair ou partiellement couvert, vent du sud, pas de changement dans la pression atmosphérique.

Température du 16 juillet 1878, thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	82	28
Midi	92	34
3 P. M.	94	35
6 P. M.	90	32

Départs par la grande route de Jackson.—Mme Tennison, Waukesha; Mme W. Wood, do.; C. W. Wood, do.; H Wilson, Niagara Falls; Melle A H Wilson, do.; Mme H. Wilson, do.; S Vc Wilson, do.; Mme H. Wilson, do.; 8 H Buck, Chicago; Edw A Fish, do.; H G Hester, secrétaire du Cotton Exchange, Chicago; A P Mason, Saratoga Springs, New York; L Beauseimer, do.; R R Whitehead, Bowling Green, Ky; Mme R R Whitehead, enfants et servante, do; A Me Stea and party of ten, New York; Mme Slark, New York; Capt N B Trellu, Little Rock; J B Goldenet et femme, Waukesha; H Clannock, Coston; Matt Irwin, Cincinnati; Jno Borland, Denver, Col.; O E Sturgess, Vicksburg; J M Ganella, Shreveport; J D Gandie Shreveport.

Départs.—Voyageurs partis hier soir par la ligne de Mobile. — G W Dougherty, Chicago ; J O Andrews, St-Louis ; H M Lawson, Columbus ; W T Crosby, New York ; J J Nave, Nashville ; W H Kelley, Beersheba Springs ; M Beer et J Joseph, Evansville ; capt Brinker, Cincinnati ; J E Marrgrum et W C Blanton, Nashville; Charles A Orleans, Chicago; D W Bloomburgh, New York ; W G Miller, Nashville; Oliver G Shaw, Cleveland, Ohio.

Passagers partis pour New-York par le steamship Knickerbocker: M. Mme et Mlle Wheeler, Mme S J N Smith et enfant, M. et Mme E E Fenner et 2 fils, Rev L H Place, H Chiznell, W J Lloyd et femme, C L Chapotel, A Babin, Ed Maginnis et fille, M. et Mme Wm M Duncan, P Wright, femme et fils, Mlle Yale, M. et Mme W H Stevens, enfant et nourrice, A Castanedo, et 10 passagers d'entrepont.

Conflagration.—Plusieurs maisons ont été, lundi soir, détruites par le feu sur les derrières du Premier District. Une alarme générale avait été sonnée à 11 heures. Le feu a pris tout d'abord dans une maison à deux étages rue Prieur, entre les rues Gasquet et Palmyre, appartenant à Mme Veuve Avet, habitant Paris maintenant, et occupée par M. Pat McGovern, M. Garcia, Mme Gallatis, Mme Casserty et Mme Gallagher, la maison étant double.

La cuisine d'un cottage, rue Gasquet, occupée par M. John T. Vairin à qui elle appartenait, a été également réduite en cendres, mais elle est couverte par une assurance. Les flammes ont attaqué aussi l'école Madison pour les filles, au coin des rues Prieur et Palmyre, qui a considérablement souffert. Cette bâtisse appartient à la ville et était assurée, mais les meubles ne l'étaient pas. La perte totale peut s'élever à $20,000.

Joseph Hartnett, second-assistant de la compagnie Columbus No 5 et M. D. H. Leaher, de la même compagnie étaient postés dans l'école Madison quand elle a été attaquée par l'incendie. Soudainement vers 1 heure et demie, un lot de bois de charpente en flamme est tombé avec fracas sur les deux braves et malheureux pompiers qui ont été ensevelis. On s'est hâté de les tirer de là et on les a transportés à l'Hôtel-Dieu ; mais ils avaient éprouvé des lésions si graves que Hartnett est mort à 2 heures et demie et Leaher quelques moments plus tard. Thomas Silly, membre de la même compagnie s'est brûlé lui-même grièvement les mains en voulant sauver ses camarades.

Non assassiné mais mort d'épilepsie.—Lundi soir, une dispute s'est élevée rue de Bourgogne 298, entre deux hommes de couleur, nommés Auguste Lubin et Matthews Stanley. Pendant la dispute, Lubin est tombé sans connaissance en arrière et a expiré presque immédiatement après. La police, sur la nouvelle qu'il avait été frappé avec une brique et une manivelle et tué par Stanley, a arrêté ce dernier sur l'accusation de meurtre, et a arrêté aussi la femme comme complice. Mais, hier matin le Dr Rancé a examiné le défunt et n'a trouvé aucune marque de coup ni sur la tête ni sur le corps. Il a déclaré qu'il était mort d'une attaque d'épilepsie. Les voisins ont dit qu'il était malade depuis quelque temps.

Accident de wagon et de cheval.—M. Chrétien, boulanger, demeurant rue Bourbon No 298, descendait avec son wagon la rue de Chartres, quand une des roues du wagon s'en est séparée entre les rues St-Pierre et Toulouse. Le cheval effrayé s'est mis à courir, faisant collision avec un poteau d'auvent rue de Chartres 151. La capote du wagon a été enlevée et M. Chrétien a été jeté sur la banquette où il s'est fait mal à la main gauche.

Etat critique.—Henry Willy, sur qui l'officier de cour Clark avait tiré au coin des rues Cypress et Franet, lundi soir, est dans un état critique à l'hôpital. La balle a traversé le poumon droit et s'est logée dans le dos.

Il faut $94,000 de plus.—Hier matin le greffier de la Troisième Cour de District a reçu pour exécution la décision de la Cour Suprême sur le mandamus ordonnant la conversion d'un demi million de bons de l'Association des Planteurs consolidée. Le Bureau de liquidation n'a plus rien à faire maintenant qu'à se conformer à l'arrêt de la Cour Suprême en livrant pour $300,000 de nouveaux consolidés et en empruntant de l'agent fiscal $94,500 pour faire face à l'intérêt de quatre ans et demi, intérêt payable immédiatement.

C'est courir trop gros jeu.—Lundi matin, un oiseau de fantaisie appartenant à Mme Zinsser, demeurant rue Esplanade 118, s'étant échappé de sa cage et envolé dans la cour voisine occupée par Mme Russel, Ch. Reed, qui demeure chez Mme Zinsser et qui tient à lui être agréable, se met tout aussitôt à la poursuite de l'oiseau et entre chez Mme Russel sans demander permission. Cette dame qui n'aime pas les gens sans façon, prend un revolver et le décharge contre l'intrus qui n'est pas atteint cependant. Mais comme il avait couru quelque danger, il a fait assigner Mme Russel à comparaître devant le recorder Miltenberger pour répondre de ses faits et gestes.

Reconnu. — L'homme qui a été écrasé lundi matin sur la voie ferrée à la gare de Jackson a été reconnu par sa famille qui s'est chargée de son enterrement. Le nom de ce malheureux est Joseph Chollet, natif de France.

Noyé.—John McLaughlin qui demeurait au coin des rues St-Joseph et Nile-Levée, s'est noyé hier matin en se baignant au nouveau Lac, près de la compagnie de navigation de Carrollton. Son corps n'a pas encore été retrouvé. McLaughlin se trouvait avec trois de ses amis qui ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour le sauver mais vainement.

Un leste vol et une leste arrestation.—M. G. M. Abadie, conducteur d'un wagon à ressort, était monté au premier étage rue Bienville 136, pour y livrer un sac de patates, lorsqu'un nommé T. Y. Bexter saute dans le wagon et décampe. Abadie poursuit, et voyant l'officier Michelson au coin des rues Conti et Bourgogne, il lui crie d'arrêter Bexter, ce qu'il fait tout aussitôt et Bexter est emmené à la salle de police sur une prévention de vol.

Club.—Dans une réunion de citoyens du 5ème ward un club a été organisé sous le titre de "Mechanics Democratic and Conservative Club" du 5ème ward. Les membres suivants ont été élus officiers :

Président, H. Loucq,
Vice-président, J. Colin,
Trésorier, J. Kohler,
Secrétaire, E. Pachoud,
Comité de conférence, E. Yvan, E. Vehrlein, H. Hubert, E. Pachoud.
127 membres ont signé le rôle.

Paragraphes. — Hier matin, un cheval attelé à un wagon, la propriété de M. E. J. Burke, s'est blessé un des pieds en le mettant dans un trou au coin des rues Liberté et Joséphine. Le chemin planchéyé est en très mauvais état et exige des réparations.

—Nous signalons le premier cas d'insolation. Hier, vers quatre heures de l'après midi, un nommé Adam Wolf, natif de l'Allemagne et âgé de 35 ans, est tombé frappé d'un coup de soleil rue d'Enghein, entre Grands-Hommes et Royale. Il a été transporté à sa résidence, rue Cotton Press, No 81, où le Dr Lewis lui a prodigué ses soins.

—La séance régulière du Bureau de Police qui devait avoir lieu hier soir, a été renvoyée à vendredi prochain, faute de quorum.

—Dans l'affaire de Mme Ormsby, accusée de meurtre devant la cour du juge Whitaker, un juri a été formé hier, en moins de vingt minutes, et enfermé jusqu'à ce matin à dix heures. L'instruction du procès commencera aujourd'hui.

— Mme John Cosgrove a déposé hier devant la Deuxième Cour Municipale, une plainte contre sa fille Kate, l'accusant de lui avoir volé une lettre contenant $190.

— Des plusieurs courses annoncées pour hier, entre nos clubs de canotiers, une seule a eu lieu, à cause de l'agitation du lac, et celle-là a été gagnée par le club "Hope." Les autres auront lieu aujourd'hui, si, bien entendu, le lac ne s'y oppose pas. S'il y a renvoi encore, la compagnie du chemin de fer y trouvera son compte.

Conseil de Ville.—Réunion hier sous la présidence du maire.

La communication suivante de M. Diamond, administrateur, a été reçue :

"J'ai à dire qu'en vue du rapport du Grand Juri, j'ai suspendu les officiers dont les noms suivent: Thomas Devereaux, surintendant ; Ed. Regan, assistant ; James Riley, gardien de nuit; et maintenant je demande respectueusement qu'un comité soit nommé pour faire enquête sur les imputation contenues dans ledit rapport."

Le maire et les administrateurs McCaffrey et Bengstorff forment le comité.

L'administrateur Edwards dit à propos du rapport du grand juri sur l'asile des fous que jamais l'asile n'avait été dans de meilleures conditions.

Une résolution allouant $2,500 à James McConnell, avocat, pour services professionnels dans l'affaire Gaines, est adoptée.

Sont adoptées également les allocations suivantes :

$595 à Henry Bier et à la Banque du Canal pour intérêts sur bons présentés à la conversion ; $599 aux contracteurs de ville ; $500 pour couvrir les frais de la police pendant le mois de juin; $1022 pour diverses dépenses dans le mois de juin.

Une résolution ordonnant à la compagnie du chemin Claiborne de construire un pont sur le vieux canal est adoptée.

Une communication de Henry Ellerman, protestant contre la pose du tuyau de l'hôtel St-Charles au fleuve est reçue, et le Conseil s'ajourne.

L'IMMIGRATION.—Il est arrivé à New York pendant le mois de juin 9,506 immigrants, dont 4,157 du sexe féminin. L'Angleterre a contribué à ce contingent pour 1,486, l'Ecosse 354, le pays de Galles 32, l'Irlande 1,622, l'Allemagne 2,354, la Suède 800, le Danemark 236, la France 125, la Suisse 185, l'Espagne 58, l'Italie 438, la Hollande 85, la Belgique 18, la Russie 125, etc. Pendant le même mois, 2,397 citoyens des Etats-Unis sont revenus de l'étranger.

Le nombre d'immigrants débarqués à New York pendant le trimestre d'avril a été de 25,903 en 1877 et de 30,248 en 1878. Il y a donc cette année augmentation de 4,345.

MÈRES, MÈRES, MÈRES,

Ne manquez pas de vous procurer le sirop connu sous le nom de "Mrs Winslow's Soothing Syrup" pour toutes les maladies occasionnées par la dentition chez les enfants. Il soulage, guérit les coliques, règle l'intestin, et, en rendant la santé à l'enfant, assure le repos à la mère.

3 avril—

Bulletin météorologique.

Mardi, 16 juillet, 3 h. 43 P.M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Gia.	93	Memphis, Tenn.	94
Corsicana, Tex.	97	Mobile, Ala.	94
Cairo, Ill.	93	Montgomery, Ala.	94
Cincinnati, O.	91	Nashville, Tenn.	97
Davenport, Iowa	93	New Orleans, La.	92
Dubuque, Iowa	93	Omaha, Neb.	95
Galveston, Texas	92	Pittsburgh, Pa.	90
Indianola	93	Savannah, Gia.	98
Keokuk, Iowa	97	Shreveport, La.	98
Key West, Fla.	88	St Louis, Mo.	97
La Crosse, Wis.	91	St Paul, Minn.	90
Leavenworth, Kas.	98	Vicksburg, Miss.	94
Louisville, Ky.	93	Yankton, D. T.	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (ceux les plus basses).

Augusta	4.06	Nashville, Tenn	2.10
Cairo, Ill	20.01	New Orleans*	5.01
Cincinnati, O	7.11	Omaha, Neb	12.04
Davenport, I	3.11	Pittsburgh, Pa	1.10
Keokuk, Iowa	3.00	Shreveport, La	15.07
La Crosse, Wis	11.01	St Louis, Mo	19.09
Leavenworth, K	13.03	St Paul, Minn	2.06
Louisville, Ky	14.01	Vicksburg, Miss	33.00
Memphis, Tenn	17.06	Yankton	—

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

W. U. SIMONS
Sergent Signal Service, U. S. A.

AU PUBLIO.

MME A. EMERY informe le public que Mme Marie Bullock n'a jamais été en société avec elle pour l'exploitation de son salon de modes, ainsi qu'il est dit dans un article du *Democrat*. Mme Bullock, il est vrai, a été attachée à ce salon de modes, mais en qualité d'employée seulement.

17 juil—1[illegible]

Décédée hier, à 4 heures de l'après-midi, à l'âge de 34 ans, EMILIE ALVAREZ, native de Vera-Cruz, Mexique. Ses amis et connaissances et ceux de sa famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de l'Hôpital de Charité, rue de la Commune.

Fallecio ayer à las 4 de la tarde, à la edad de 34 años, doña EMILIA ALVAREZ, natural de Vera Cruz, Mejico. Sus amigos y conocidos, asi como los de su familia, se sirvan asistir à su entierro que tendra lugar hoy à las 4 de la tarde. Se saldra del Hospital de la Caridad, calle Comun.

Décédé hier, à sept heures et demie du matin, à l'âge de 68 ans, BERTRAND TOUZETTE (dit Toulette), natif de Montastruc, département de la Haute-Garonne, France. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de sa veuve, de ses enfants et de sa belle-sœur Madame Thomas, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu ce matin à 11 heures. Le convoi funèbre partira de sa dernière demeure rue Dorgenois, entre St-Pierre et Promenade Carondelet.

Décédé, hier, mardi, à sept heures et demie du soir, Rév. STEPHEN FOLTIER, fondateur et curé de l'église de St. Vincent de Paul. Sans District. Il était difficile de trouver un homme d'une plus grande énergie, un prêtre de plus de dévouement.

Les amis du Rév. Père Foltier forment une légion. Tous sont invités à assister au service funèbre solennel qui aura lieu aujourd'hui, mercredi, à 5 heures et demie de l'après-midi.

Clergé du Diocèse.

Décédé hier, 16 du courant, JAMES CHALAMON, à l'âge de 36 ans. Les amis et les connaissances de la famille sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui mercredi, le convoi devant partir à 5 heures du soir de la rue Prytanée 81.

Les journaux de New York et de Norfolk, Va., sont priés de copier.

ENTREPOT DE TAPIS.

17 ....Rue de Chartres........ 17

NOUS venons de recevoir et nous offrons A TRÈS BAS PRIX 300 rouleaux de nattes, Blanches, à carreaux rouges, fantaisie; TAPIS de tous genres et de toutes qualités; TOILES CIRÉES pour planchers et tables; STORES, Dessus de tables et de pianos; RIDEAUX et Etoffes à meubles. BROCATELLES, CATELINES, TERRIES, &C., &c.

A. BROUSSEAU & SON.

4 juillet—

Pour Trésorier d'Etat, JUST COMBS, d'Ascension.

Candidature sujette à la décision de la convention démocratique de Baton-Rouge.

17 juil—17

AUX PROPRIETAIRES.

UN locataire payant parfaitement désire louer un cottage simple, en très bon état, ou une petite maison à étage. Le loyer ne doit pas dépasser $15 par mois. Il fournira les garanties nécessaires, si on l'exige. S'adresser par lettres à PHILIP VARGAS, Poste de la Nile-Orléans.

17 juillet—3

Office of Importers' Bonded Warehouse, coin des rues Conti et Peters, Nouvelle-Orléans, 15 juillet 1878. — Conformément à la 11me section de la charte de cette compagnie une assemblée semi annuelle des actionnaires aura lieu le 22 présent à midi, au bureau de la compagnie.

PHI. GUESNON, Secrétaire.

16 juil—6

Demande de place

UN français, parlant et écrivant anglais désire une place de clerc de notaire.—Références. S'adresser à J. B. GALLENNE, 73 rue Dauphine.

16 juil—3

Avis important.

Société d'Assistance Mutuelle de St. Maurice.

LA Grande Fête Champêtre qui devait avoir lieu au Magnolia Grove (dans les Casernes des Etats-Unis), le 30 juin dernier a été renvoyée par suite du mauvais temps, au 21 juillet 1878. Les cartes et les invitations qui ont été émises pour le 30 juin seront valables pour le 21 juillet.

Par ordre du comité d'arrangement

F. V. KELIMPIS, Chairman.

7 juil—14

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 10 RUE CARONDELET.

SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1878.—

Sur risques de feu	$46,624 44	
Sur risques de rivière	6,776 07	
Sur risques de mer	6,973 24	$60 375 75
Moins—Primes non expirées	$15 845 97	
Moins — Primes remboursées	1 640 93	$17 486 90
Montant net des primes reçues		$42,888 85
Plus—Primes non-expirées de 1877		10,090 34
		$52,979 29

Pertes, etc., payées dans la même période

Sur risques de feu	$3,041 10	
Sur risques de rivière	1,136 87	
Sur risques de mer	8,569 35	
Réduction (rebate)	7,817 17	
Réassurances	2,814 19	
Taxes	2,177 36	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	289 09	
Bureau des assureurs	1,252 05	
Dépenses, etc. moins intérêt	2,651 62	$30,948 91
Bénéfice net		$22,030 38

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Primes en voie de recouvrement	$ 9,594 55
Actions de banques et autres actions	58,628 40
Propriétés foncières	18,127 60
Prêts garantis	9,316 01
Prêts sur hypothèque	11,743 91
Effets à recevoir	3,313 30
Meubles et installations de bureau	3,150 43
En caisse	18,598 81
Total de l'actif	$132,472 01

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.
JNO. WILSON, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13 juillet 1878.

JNO. BENDERNAGEL, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1878.

Aujourd'hui, à une réunion du conseil des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de déclarer un Dividende de Dix pour cent sur le capital de la Compagnie, payable sur DEMANDE, et de payer un Dividende de Cinq pour cent, à TOUS les assurés sur leurs primes participantes en plus des 15 0/0 déjà reçus par eux, à partir du 5 août 1878.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

14juillet—1m

VIN DE CALIFORNIE !

REÇU directement de San-Francisco 1500 gallons.

ATTENDU, du 10 au 15 août, 3000 gallons Vin rouge et blanc.

Les amateurs sont priés de venir déguster ce vin pur de la Californie à 80c le gallon.

Même qualité à $2.00 la douzaine, délivré dans toutes les parties de la ville.

A vendre par F. LIMONGY, Coin Royale et St-Louis.

14 juil—1

Domestique.

UN jeune homme de couleur désirerait trouver dans une famille allant passer l'été à la campagne, ou même en ville, une place de garçon de salle à manger. Il se rendra utile de toute façon et est sûr de donner à la personne qui l'emploiera la plus complète satisfaction. S'adresser au No 251 rue St-Louis, entre Villeré et Robertson.

14juil—6t

A louer

DES soumissions pour le bail d'une grande SAVANNE dans l'arrière des Abattoirs, sur la rive droite du fleuve Mississippi, au-dessous de la gare du chemin de fer de la Nile-Orléans, Opelousas & Great Western R. R. Co., bornée par les rues Hendée, Evelina, Bringier et l'habitation J. B. Olivier, seront reçues au bureau du Crescent City Live Stock Landing & Slaughter house Co., No 20 rue Carondelet, jusqu'à juillet 1878.

J. M. AUGUSTIN, Secrétaire.

13juil—12au20

Brésiliens! Brésiliens! Brésiliens!

Reçus par steamer Nuremberg, du Hâvre, un assortiment considérable de chapeaux brésiliens blancs, marrons, noirs et gris avec garniture aérifère ventilateur, formes nouvelles

Français—Henri IV—Mirabeau—Conteur—Cape Haute—Matelots,

pour hommes et enfants.

Ces chapeaux si remarquables pour leur élégance, leur légèreté, leur souplesse et leur durée, seront vendus à un bon marché sans précédent.

$1 50, $2, $2 50 et $3.

T. CHAUVIÈRE, 35 rue de Chartres, près Conti.

Blanchissage, teinture marron et noire de chapeaux de paille à prix réduits.

Chapeaux en tout genre sur mesure.

14 avril—1a mar jeu dim.

J. LEVOIS,

126 - RUE DU CANAL, - 126

A reçu d'Europe cette semaine par le steamer Teutonia un assortiment de

Jaconats français blancs,

Mollos-Mollos françaises,

Mousselines de l'Inde,

Aussi un envoi de TOILE D'IRLANDE, façon Coutray 1 d'ALPACAS NOIRS de qualité supérieure et bon teint

J. LEVOIS, 126 rue du Canal.

14 juillet—2t—D Me—PP

AUX DAMES !

Confections toile des meilleurs goûts,

Détaillées aux prix de gros.

Confection de deux pièces, $2.50 ; confection de trois pièces, $3.00, expédiées par le courrier, franc de port. Cinq ou plus de cinq confections, expédiées par l'exprès, à nos frais. Nous faisons une grande quantité de ces articles pour le commerce et en avons déjà vendu des milliers, ils sont bien faits, élégamment garnis de brun ou de noir et la partie supérieure est en lisseré blanc. Le buste a de 28 à 42 ; nous en faisons de plus grands sans rien demander de plus. Les dames qui voudront être nos agents et voudront 10 confections en recevront une gratis. Ecrire très lisiblement son nom, son bureau de poste, son comté et son Etat, et écrire de manière à ce qu'il n'y ait pas d'erreur. Envoyer par lettre, ordre ou traite. Satisfaction garantie. Chaque personne achetant a droit à la nouvelle plume et au nouveau ciseau de Foster. Adresser toutes les demandes à

G. W. FOSTER & CO., 173 à 265 E. Madison St. Chicago

22juin—

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 19 rue Dauphine immédiatement après 14 étage formant l'angle de la rue du Canal

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

DR CHAS. LANAUX, DENTISTE,

82........Rue Royale........82

Entre Conti et St-Louis.

18 mai—2m

Californie! Californie!!

GOLDEN CHAMPAGNE,

—VIGNOBLE DE—

GUSTAVE MAHÉ,

à San Mateo.

ANT. GIRAUD,

AGENT POUR LE SUD,

48........Rue Decatur........48

OFFRE au commerce un nouvel envoi de ce Champagne qui a été introduit il y a 4 mois à peine avec tant d'avantage sur notre marché.

Ce vin, tant par ses qualités que par son bon conditionnement, par son extrême modicité de prix peut être comparé avec avantage à bien des marques de champagne importées directement.

23 juin—

Bureau de la Compagnie d'Assurance de la Nile-Orléans.—Nile-Orléans, 11 juillet 1878.—A une assemblée du Bureau des directeurs de cette compagnie, tenue ce jour il a été résolu de payer au dépôt... un dividende semi annuel de ... pour cent sur le capital ... aux actionnaires ou à leurs représentants légaux.

J. W. HINCKS, Secrétaire.

12 juillet—15t

AVIS. — Bureau de la compagnie d'assurance du Peuple.—Nouvelle-Orléans, 13 juillet 1878. — L'élection annuelle des directeurs de cette Compagnie aura lieu le MARDI 23 du courant de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, aux bureaux de la compagnie, No 10 rue Carondelet.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

13juil—13au23

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.—Nouvelle-Orléans, 8 juillet 1878.—A une réunion spéciale du Bureau des Directeurs, tenue le 3 juillet il a été déclaré un dividende de deux et demi pour cent à prendre sur les bénéfices des six mois derniers et payable aux actionnaires à partir du 20 courant.

WALTER V. CROUCH.

10 juil.—10 f.

Orleans Railroad Company. — Bureau coin Laharpe et White. — Nile-Orléans, 5 juillet 1878. — A la réunion régulière du bureau des Directeurs, tenue le 10 juin 1878, un dividende semi annuel de (2) deux pour cent sur le capital stock de la compagnie a été déclaré, payable à ce bureau, aux actionnaires, à partir du 15 courant.

Tout transfert de stock dix jours avant la date du paiement, doit être sans dividende.

H. HUARD, Secrétaire.

6 juil—10t

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, 124 rue du Canal. — Nouvelle-Orléans, 6 juillet 1878.—A partir du dimanche, 7 juillet 1878, des billets—aller et retour—pour le Nouveau Lac, seront vendus 15 cents, à l'intersection des rues Canal et Carondelet. Les personnes négligeant de se pourvoir de billets paieront comme suit :

Cinq cents de la ville aux Cimetières ou vice versa.

Cinq cents des Cimetières au Nouveau Lac ou vice versa, ou à n'importe quel endroit, entre ces points.

C. C. LEWIS, Secrétaire.

6 juil—1m

State National Bank de la Nouvelle-Orléans.—A une assemblée des directeurs, tenue le 28 juin 1878, un dividende spécial de DIX POUR CENT, et un dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT ont été déclarés sur le capital réduit de cette banque, payable le 8 juillet 1878. Et après cette date aux actionnaires, qui ont échangé leurs vieux certificats de stock contre de nouveaux.

Les livres de transfert resteront ouverts, mais les transferts seront "Ex dividend".

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

30 juin—14f.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance du Crescent.—Nile-Orléans, 25 juin 1878.—Avis est par le présent donné que le capital de cette compagnie a été réduit par un vote unanime des directeurs le 3ème jour du mois de juin, et que la dite réduction a été confirmée par les actionnaires le 19 juin 1878. Tous les certificats d'actions sont par la présente rappelés et de nouveaux certificats seront émis à leur place, à la proportion de trois actions du stock réduit pour cinq sur l'ancien. Tout l'intérêt dû sur le stock en sus et après sera calculé sur le nouveau stock ou stock réduit. Les actionnaires voudront bien rendre leur ancien stock et recevoir le nouveau le plus tôt possible.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

29juin—1m

Changement de domicile.

LE DR. H. DE RANCÉ a transféré son domicile au No. 292 rue du Bayou, coin Claiborne (ancienne Institution D'Aquin). Son office est toujours au coin des rues Rampart et du Maine.

30juin—15t

COAL! COAL!

HEBRARD & ROCA,

MARCHANDS de CHARBON

Pittsburg, Anthracite et Cannel,

Bureau No 1 Carondelet, près Canal. Dépôt, sur la Levée, au pied de la rue Marigny, 3e District.

Se rappellent à leurs amis et au public en général, et sollicitent bien respectueusement leurs ordres pour la saison prochaine, aux prix les plus réduits du marché. Livrable à leur option.

7 juil—3m D M J

A. BONNET. WM FRANTZ. H. OPIT

A. BONNET & CIE.,

65........RUE ROYALE........65

PRÉVIENNENT les dames et le public qu'ils ont un nouvel assortiment de ... chapeaux ... les plus nouveaux ... Nos bonnes ... réparations de tous genres ... réduits de 25 0/0.

MM. Frantz, Bonnet et Kroihs sont les chefs d'ateliers ... du premier ordre ... bien connus ... notre population ...

Ces messieurs profitent de cette occasion pour remercier leurs clients de leur bienveillant patronage.

1er sept—1 an—DMJ

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 16 juillet—CLASSE NO 167

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
30	37	67	40	71	37	32	56	20	46	64	68	7	

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature, Ce 16 juillet 1878—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN.
LOUIS H. FILTZ.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.

Hôtels, Restaurants, &c.

GRANDE ILE SHADY GROVE HOTEL

M. DUBUCLET D'AUTERIVE a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il a fait de la belle résidence de M. Honoré Coulon, à la Grande Ile un excellent hôtel où il est prêt à recevoir les voyageurs et les touristes. Les prix sont très modérés. On trouvera chez lui tout le confort désirable.

On peut avoir des renseignements sur le Shady Grove Hotel en s'adressant au Dr Geo. W. LEWIS, 140 rue du Canal, ou à M. J. SAMBOLA, 269 rue Decatur.

6 juil—1m

MONTROSS HOUSE, (Hôtel Montrose), A BILOXI, MISSISSIPPI.

Cet hôtel est ouvert et restera ouvert tout l'été et l'hiver.

LE propriétaire annonce à ses amis et au public qu'il l'a mis à neuf et a l'intention d'en faire un agréable établissement d'été et d'hiver. Il ne négligera rien pour satisfaire tout le monde.

Il a loué, pour plusieurs années, le vaste et délicieux hôtel, connu jadis sous le nom de Shady Grove. Il l'a fait réparer et repeindre et l'a transformé en retraite de célibataires, de clubs et de compagnies. Un immense terrain couvert de chênes offre tous les agréments nécessaires à ceux qui voudraient y établir des campements ou y donner des piques-niques.

Les deux hôtels sont sur la plage et à 600 pieds de belles cabanes à bains, beaux ... golfe du Mexique. C'est l'endroit qu'il faut aux amateurs de courses en bateaux et de pêche.

Les voyageurs peuvent prendre leurs repas à raison d'UNE PIASTRE, et les bains ne leur coûteront rien.

S'adresser à P. J. MONTROSS, propriétaire. BENJ. F. CHANDLER.

18 juin—1 12 6

THE ROYAL, A Hamilton, Ontario, Canada.

THE ROYAL est le premier hôtel du Canada bâti dans le style moderne, meublé avec luxe mais principalement en vue du confort des personnes. Il réunit tous les agréments que ces dernières sont en droit d'exiger. Les chambres sont grandes et bien aérées. Il y règne pendant les mois d'été une fraîcheur délicieuse. La cuisine est excellente. On prend des arrangements avec les pensionnaires qui passent la saison à l'hôtel. "The Royal" a pour succursale

THE OCEAN HOUSE,

Surnommé le Longbranch du Canada. C'est un bel hôtel, construit sur la plage même, à Burlington Beach. Les fraîches brises du lac Ontario, d'un côté et de Burlington Bay, de l'autre, y entretiennent une température délicieuse. On y a, en outre, les agréments de la pêche, des promenades en bateaux ... prix ... sans augmentation de prix ...

L'Ocean House promet d'être le séjour favori des Américains du Sud des Etats-Unis.

Pour le prix de la pension, les arrangements à prendre, etc., écrire à HOOD & BROTHER propriétaires, Hamilton Ontario.

26mai—

HOTEL DE L'EUROPE, A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison à la satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Les prix sont très modérés.

1 juin—2m

BLADON SPRINGS, (Sources de Bladon), DANS L'ALABAMA, Ouverture le 1er Mai 1878.

L'HOTEL de ces fameuses Sources, qui sont considérées comme les premières du Sud, se trouvera ouvert le 1er mai 1878. Les personnes atteintes de maladies chroniques d'estomac et d'entrailles, de maladies de foie et de la rate, de la syphilis, sous toutes les formes, de rhumatismes, les femmes atteintes de ... affections ... trouveront ... les meilleurs moyens de guérison que l'emploi de ces eaux dont les médecins du Sud ont constaté l'efficacité ...

Ceux qui cherchent le plaisir trouveront à l'établissement de la bonne musique, une salle de bal ... Les personnes ... Mobile ... les mardis et samedis ... Aller et retour, $17, et le billet est bon jusqu'à ce qu'on s'en serve.

Il y a une malle tous les jours, excepté le lundi.

Pension, $40 par mois,

$12.50 par semaine.

Pour l'analyse et les certificats s'adresser à J. CONNER & CO. Bladon Springs, Choctaw County, Ala.

Ou à I. L. LYONS, Agent. Au coin des rues Camp et Gravier, Nile-Orléans.

1ermai—3m

PROCURATIONS, PASSEPORTS.

E. A. PEYROUX

— NOTAIRE —

82........Passage de la Bourse........82

Entre Conti et Bienville.

Se charge de procurer les passeports avec promptitude, et de faire les procurations à meilleur marché que le Consul.

27oct—1an

H. CASSIDY. J. F. HOGAN.

H. CASSIDY & Co.

(Maison établie en 1836.)

Au No 95 de la rue du Camp,

Nile-Orléans.

Voiliers et agents pour la vente de ducks en coton—marchands, en gros et en détail de—Ruban uni et fantaisie, à raies pour tentes, —Fabricants de—

Tentes, Prélarts, Couvertures de wagons, Drapeaux américains, étrangers et fantaisie. Hamacs à chapeaux, toutes couleurs, aux prix de fabrique.

Sacs à grains, café, riz, laine, de toute espèce, sacs à "groceries" aux prix du Nord.

29 mars—6m.

J. L. BALTZ,

Au No 81 de la rue de la Douane, NOUVELLE-ORLEANS,

Propriétaire du

Pavillon du Chemin de Fer,

A l'extrémité du chemin de fer de la ville, au lac. Rafraîchissements aux prix de la ville.

26 mai—

AUX FAMILLES.

LE MALAKOFF BITTERS,

Se trouve en vente, chez les principaux pharmaciens de cette ville, pour en faciliter l'usage aux familles, auxquelles il est spécialement destiné afin qu'elles puissent apprécier les propriétés médicinales que possède ce Bitter.

Propriétaire, Alph. WALZ, 21 mars—1a 28 rue Conti

J. VERGNOLE,

65........Rue Decatur........65

—IMPORTATEUR DE—

VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. ... & CO. ... Bordeaux ... CHAU... Agent général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES,

Supérieur à tout amère.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissant sur le système nerveux et en font une boisson ... agréable ... Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait ... plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.

J. VERGNOLE, Propriétaire, N. Orléans.

9 déc—77—1an